

Carentan : le collège Gambetta bloqué par les parents d'élèves



© Delphine Aubois

Depuis 8 h ce vendredi, le collège Gambetta de Carentan (Manche) est bloqué par les parents d'élèves. Neuf dérogations pour cet établissement auraient été refusées par le Rectorat. Ces neuf élèves supplémentaires auraient permis l'ouverture d'une quatrième 6ème que les parents réclament.

Par Aurélie Misery Publié le 21/06/2019 à 10:31 Mis à jour le 21/06/2019 à 10:38

Les élèves ont pu rentrer pour des questions de sécurité mais les enseignants ont dû rester dehors. Depuis 8h ce vendredi 21 juin, une quarantaine de parents d'élèves bloque le collège Gambetta de Carentan, dans la Manche.

Le collège compterait 313 élèves. Il faudrait 82 élèves supplémentaires pour assurer l'ouverture de la quatrième 6ème. Mais ils ne seraient que 80 élèves admis à s'inscrire, selon les parents d'élèves. "*Le Rectorat a refusé huit/neuf dérogations*", explique Myriam Renart, parent d'élèves et membre du conseil d'administration du collège. *Avec ces élèves supplémentaires, nous aurions bien cette quatrième 6ème pour laquelle on se bat depuis le mois de mars.*"

Interviewée, la maman d'Alicia (13 ans) et Tiphany (11 ans) s'est vue ainsi refuser une dérogation pour sa plus jeune fille alors que son aînée est scolarisée à Gambetta. "*J'habite à Montmartin-de-Graignes, nous sommes plus près de Carentan que de Saint-Jean-de-Daye où l'on me dit de m'inscrire et mes filles seront séparées*".

Selon Myriam Renart, sur les huit/neuf dérogations refusées, trois signifieraient la séparation de fratries, et les autres concernent des enfants qui ont fait toute leur scolarité à Carentan-les-marais ou au RPI Appeville-Baupte-Méautis et seraient donc séparés de leurs amis.



© Delphine Aubois

Les parents d'élèves ont reçu le soutien du député de la Manche Philippe Gosselin, qui dans un courrier adressé à la Rectrice de l'Académie, souligne que le refus de ces dérogations est un "*heureux hasard*" qui permet "*de maintenir le nombre d'élèves sous le seuil d'ouverture*" se demande "*où est la logique ?*" de cette décision.



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Philippe GOSSELIN
Député de la Manche
Vice-président
de la commission des lois
Membre de la CNIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Christine GAVINI-CHEVET
Recteur de l'Académie de Caen
Chancelier des Universités
168, Rue Caponière
14000 CAEN

N/Réf. : PG/GDD/1388

Saint-Lô, le 20 juin 2019

Chère Madame la Rectrice,

Mon attention a été, de nouveau, appelée par l'équipe pédagogique et les parents d'élèves du collège Gambetta de Carentan concernant l'ouverture d'une 4^{ème} classe de 6^{ème} au sein du collège.

Dans un premier courrier que je vous avais adressé, je sollicitais votre bienveillance sur les arguments développés par les acteurs du dossier sur l'ouverture d'une 4^{ème} classe de 6^{ème}.

Force est de constater que les dernières informations que les équipes m'ont transmises portent à croire que cette ouverture n'est pas à l'ordre du jour, ce qui est très regrettable et dommageable.

Vos services ont également procédé au refus de 9 dérogations demandées par les familles pour l'entrée en sixième de leur enfant. « Heureux » hasard, cela a pour effet de maintenir le nombre d'élèves sous le seuil d'ouverture. En effet, si on ajoute ces 9 dérogations nous montons à 89 élèves en 6^{ème}, soit nettement en dessus du seuil d'ouverture qui est situé à 82 élèves.

Au-delà de l'aspect purement mathématique ou qui semblent technocratique de ces refus, il est à noter la séparation de plusieurs fratries (au moins 3), ce qui est tout aussi incompréhensible, et pas que pour les familles concernées.

Par ailleurs, Il est important de savoir que parmi ces demandes de dérogations, au moins 7 élèves ont fait toute leur scolarité dans la commune nouvelle de Carentan les Marais, ou au RPI Appeville-Baute-Méautis, bassin rattaché au collège. Où est la logique ?

Il est donc à prévoir que l'ensemble des familles concernées préféreront probablement inscrire leurs enfants dans le privé et que par conséquent, l'ensemble des fratries en fasse de même par facilité organisationnelle, ce dont on ne peut blâmer les familles.